

Jacques Amyot, la pastorale de Longus (*Daphnis et Chloé*) et la petite oie.

Parmi les nombreux évêques qui se sont succédé sur la cathèdre de saint Pélerin et de saint Germain, à Auxerre, le 96ème, Jacques Amyot (1513 - 1593) a été un homme remarquable, pleinement de son temps de la Renaissance en mettant en valeur et faisant revivre plusieurs auteurs grecs, non seulement en maîtrisant leur langue, mais encore en rendant leur œuvre accessible par la traduction. C'est ainsi qu'il a publié Héliodore en 1547, Diodore de Sicile en 1554, et surtout Plutarque, *Vies parallèles* en 1559, *Œuvres morales* en 1572. On voit qu'il n'a chômé, et c'est sans doute pour se délasser après le gros morceau des *Vies parallèles* qu'il a donné la même année *Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé* de Longus, auteur de la fin du IIe s. et du début IIIe. Il n'était pas auxerrois de naissance, mais de Melun, et il a été fait évêque chez nous en 1570. Les dates montrent qu'il n'aura plus guère eu le temps de se consacrer à l'hellénisme dans sa nouvelle fonction. Elles montrent aussi un fait important pour la traduction de *Daphnis et Chloé* : ce n'est pas une œuvre de jeunesse à la tête légère, mais de la pleine maturité - à 57 ans -, parue en même temps que le principal travail sur Plutarque. Et ce morceau de littérature charmant est un petit chef d'œuvre de notre langue. Cette traduction est maintenant en ligne, dans sa forme du XVIe s., et nul doute que les amoureux de la langue française trouveront plaisir à la voir apparaître à l'écran.

J'ai choisi de présenter ici un mot sur lequel Amyot fait œuvre d'auteur en introduisant une variation par rapport au texte antique, tant cette initiative est géniale par rapport à l'évolution du français. Il s'agit d'oie, χήν dans Longus (khên, comme dans chénopode "patte d'oie" en botanique), mais Amyot traduit comme "poussin d'oie, petite oie" en mettant "oyson". Un oison est effectivement un poussin d'oie, et non pas un petit oiseau. Que se passe-t-il, quand Amyot fait cela ?

La circonstance est telle : le jeune Daphnis va être déniaisé par une jeune personne qui n'a pas froid aux yeux, Lycénion. Elle porte un nom rapprochant de la louve, ce qui annonce, aux oreilles antiques, une certaine liberté de mœurs. Pour parvenir à ses fins, elle use d'un stratagème : elle entraîne Daphnis dans un petit bois au motif de l'aider à retrouver une de ses oies qu'un aigle lui a ravie et a laissé tomber là. Le texte grec précise bien : la plus belle des vingt oies de Lycénion. C'est de là que part toute l'affaire dans la traduction, mais cela couvait dans la langue, on va le voir. Longus pointait bel et bien sur un gros animal, une oie grasse et lourde : "l'aigle m'a pris la plus belle" ne veut pas dire autre chose. La beauté de l'oie est celle de son foie et du pot de rillettes qu'elle peut donner. Mais Amyot tient pour sa petite oie.

Pour aller plus loin, plutôt que de cacher les choses afin de ménager un effet de surprise, mieux vaut les présenter ouvertement, en exposant soigneusement le principe de l'intrigue. C'est aussi une façon d'utiliser les données de deux grands maîtres de l'histoire de nos mots, Littré, dont le dictionnaire date de 1863 - 1872 et Furetière (1690). Je les laisse dans leur langue originelle, ce qui permettra d'apprécier les changements de la fin du XVIIe s. à celle du XIXe s., et fera un exercice préparatoire pour le lecteur, une transition avant de remonter plus haut dans le temps.

Trois acceptions successives sont en cause, corporelle, vestimentaire, libertine :

Littré : Ce qu'on retranche d'une oie quand on l'habille pour la rôtir, comme les pieds, les bouts d'aile, le cou, le foie, le gésier. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui un abatis. (1)

Furetière : *Petite oye*, est ce qu'on retranche d'une *oye*, quand on l'habille pour la faire rostir, comme les pieds, les bouts d'aisle, le cou, le foye, le gesier. Une petite oye dans le pot fait une bonne soupe.

Littré : Fig. les bas, le chapeau, et les autres ajustements pour rendre l'habillement complet ; ainsi dit par comparaison avec l'abatis d'une volaille.

Furetière : *Petite oye*, se dit figurément des rubans & garnitures qui servent d'ornement à un habit, à un chapeau, &c. La *petite oye* couste souvent plus que l'habit. La *petite oye* consiste aux rubans pour garnir l'habit, le chapeau, le nœud de l'épée, les bas, les gands, &c.

Littré : Les petites faveurs que les femmes accordent à leurs amants.

Furetière : *Petite oye*, se dit en matière d'amour des menuës faveurs qu'on peut obtenir d'une maistresse, dont on ne peut avoir la pleine jouissance, comme baisers, attouchements, &c.

Le mieux, pour la suite, est de partir de Rabelais (1546, *Tiers livre*, chap. 9). (2) Panurge consulte Pantagruel sur l'opportunité de se marier. Il envisage le cas d'un femme qui le battrait : "advint que j'esposasse quelque femme de bien, et [qu'] elle me bastit (...) ces tant femmes de bien ont communement mauvaise tête, aussi ont-elles bon vinaigre en leur mesnaige. Je l'auroys encores pire, et luy batteroys tant et trestant sa petite oye [note de Mireille Huchon : ses abattis d'oie], ce sont braz, jambes, teste, poulmon, foye, et ratelle [rate] : tant luy deschicqueterois ses habillemens à battons rompuz (...)". On voit que la transition des dépendances corporelles aux dépendance vestimentaires est déjà préparée, mise en place par Rabelais.

Sept ans plus tard, Ronsard, dans les pièces retranchées, *Livret de Folastrie*

(1553), présente avec *Jaquet ayme autant sa Robine* (3) une scène campagnarde, légère elle aussi, où il n'emploie pas *petite oie*, mais où les soupirs de Robine sont si ressemblants qu'ils auront inspiré Amyot pour ceux de Lycénion :

"Jaquet, dit-elle (...),
Je te prie, Jaquet jauche moi"
"Hélas ! dit Jaquet (...)"

et le jeu de becquée/baisers entre Chloé et Daphnis autour du gâteau tiré de la pannetière ("puis [elle] tira de sa pennetière vn morceau de gasteau, qu'elle luy donna à menger") est très évocateur, lui aussi, de la pièce de Ronsard :

"Robine *tira de son sein*
Un gros quignon buret de pain
Qu'elle avait fait de pure aveine
Pour tout le long de la sepmaine
(...)
D'austre côté, Jaquet (...) a pris
Du ventre de *sa panetière*
Une galette toute entière
(...)
Que Guillemine sa marraine
Luy avait donné pour estraine."

C'est à peu de temps de là (1559, six ans plus tard) qu'Amyot éprouve le besoin de transformer les oies de Longus en oisons, et c'est dans cette scène que les appels plaintifs de la Robine de Ronsard se retrouvent dans la bouche de sa Lycénion : "hélas mon amy (dist elle) Daphnis ie te prie ayde moi", leur effet se renforçant si l'on entend "aide moi" comme "aime moi" = "jauche moi" - avec reprise de "ie te prie" sept lignes plus loin.

Puis viendra Corneille (*Galerie du palais IV*, 14, vers 1632), avec cet élément intéressant la petite oie vestimentaire :

Ne vous vendrai-je rien ? monsieur, des bas de soie,
Des gants en broderie, ou quelque petite oie ?

Molière à son tour, avec *Les précieuses ridicules* sc. 9 (1659), où "petite oie" désigne la parure de rubans du nœud d'épée de Mascarille (4) :

Mascarille : Que vous semble de ma petite-oie ? La trouvez-vous congruente à l'habit ?

Cathos : Tout à fait.

Mascarille : Le ruban en est-il bien choisi ?

La Fontaine *Contes et nouvelles* (Oraison de st Julien) (1665) : "petite oie" a le sens de préludes amoureux, de faveurs (5) légères accordées par une femme (cf. angl. *flirt*, venu de "floreter", conter fleurette). Voici le passage (vers 297-302) :

"Au demeurant je n'ai pas entrepris
De raconter tout ce qu'il obtint d'elle ;
Menu détail, baisers donnés et pris,
La petite oie ; enfin ce qu'on appelle
En bon français les préludes d'amour" ;
Car l'un et l'autre y savait plus d'un tour.

Le dictionnaire de Furetière (1690) prend place ici dans le déroulement chronologique adopté pour l'exposé ; il marque l'apogée de cette histoire philologique.

Bussy-Rabutin (1618 - 1693) est cité pour faire paraître la petite oie libertine dans *La France galante*, difficile à situer - et à débrouiller de *L'histoire amoureuse des Gaules* (1665). (6)

Notre Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte-Palaye (Auxerre, 1697 - Paris, 1781), dont les parterres dessinés jadis par Le Nôtre à son château de Sainte-Pallaye se couvrent de perce-neige en février et de cyclamens en septembre, reprend sensiblement les mêmes éléments dans son *Dictionnaire de l'ancien langage françois* (posthume).

Rétif de la Bretonne (Sacy, Yonne, 1734 - Paris, 1806) ne pouvait manquer à une évolution sémantique qui s'enfonce dans le libertinage à la toute fin du XVIIIe s. Lui aussi a une attestation, dans un fragment de manuscrit (de *L'enclos et les oiseaux*, non édité) passé en vente chez Sotheby's le 30 mai 2006. (7)

Ensuite, c'est fini. Quand les Goncourt en parleront, ce sera au titre du passé (dans *La femme au XVIIIe siècle*, chap. VIII, note 58).

Avant ? Il y a un indice, une sorte d'annonce chez Eustache Deschamps (de Vertus, en Champagne), fin XIVE s., qui parle de mol oison, mol ayant le sens de "douillet", écrit l'éditeur (8).

Et cet oison douillet, qui annonce sous la plume d'Amyot sa vocation au libertinage avant la lettre, c'est-à-dire avant la constitution de la locution "petite oie" au sens libre, acception qui participe de l'intimité du corps et de la toilette (l'histoire de ce mot est un peu parallèle à celle de "faveur"), on le retrouve dans une autre fonction, mais tout aussi proche du corps, avec la fameuse invention du

jeune géant dans *Gargantua* 13 (bas de p. 41, éd. de la Pléiade). Et cela explique qu'il s'agisse d'un poussin d'oie, et de nul autre volatile. Là aussi, l'oison est douillet, en rapport intime, sur un tout autre mode, mais complémentaire. Car dans l'évolution d'un être humain, il y a deux stades importants auxquels se hisser : être propre côté pile, est être propre à la génération côté face. Le passage rabelaisien est essentiellement : "[rien de tel qu'] un oyzon bien dumeté, pourveu qu'on luy tienne la teste entre les jambes". Dumeté et dumet équivalent à duveté, duvet - cf. allemand *Daune*, notre édredon est à l'origine *ederduun* "duvet d'eider" en danois. La précaution concernant la tête renvoie, qu'on le veuille ou non, à la notion d'abattis, et il y a, ai-je entendu et/ou lu jadis, dans Sartre (*Le Mur* ?), une histoire salace de canard où la contention de la tête est pointée également, mais les pattes palmées laissées libres pour un avantage plus libre encore.

Voilà cette histoire de "petite oie" révélée par la lecture d'Amyot et, en cascade, par celle que lui-même fait de Longus. Si notre langue n'avait pas batifolé du côté du sens libre, il aurait gardé "oie". Il a saisi le sens, il l'a mis en fonction avant la lettre, montrant qu'il y a une logique des choses avant la logique des mots - et elle fonctionne particulièrement bien quand ces choses sont des animaux. Ce n'est qu'un petit point du vocabulaire de notre langue comme de son œuvre, mais c'est un bijou, un fait de signification précieux et fort. On aura remarqué que les auteurs recrutés sont grands et qu'ils ne produisent qu'une fois cette image dans leur œuvre. Je me rappelle parfaitement que, tenant Rabelais et Molière, j'étais sûr qu'il y aurait aussi Jean de La Fontaine, qu'il n'y saurait faillir, qu'il était nécessairement de cette belle compagnie. À la fois, cela mettait en moi la chaleur spirituelle de la méthode expérimentale, et l'assouvissement d'un vieux rêve : écrire une fois pour eux, être près d'eux comme je puis l'être d'un ivoirier du passé quand je perçois sa façon, le vois au travail, créant. Et je n'oublierai pas que cela est venu par Amyot ; c'est lui qui a intéressé et lancé le jeu. Que j'étais loin, quand j'étais dans la cour de son lycée d'Auxerre, de penser à tout cela ! Ses *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, car il a su en faire aussi son œuvre, sont bien un monument de notre langue ; Jean-René Vieillefond, dans son édition des Belles Lettres (p. lxxij) n'hésite pas à écrire : un chef-d'œuvre.

(1) L'aujourd'hui de maintenant écrit plutôt abattis, ce qui montre l'évolution de langue depuis la fin du XIXe s. Le dictionnaire actuel hésite entre abatage, abatant et abattage, abattant.

(2) p. 378 de l'édition Mireille Huchon de la Pléiade (1994) ; voir p. 5, n. 9 et 10 renvoyant à p. 1062 pour une autre aspect animalier.

(3) alias *Gayeté* dans l'édition de la Pléiade des œuvres complètes de Ronsard (1950, tome II, p. 755.

(4) p. 279 éd. Pléiade.

(5) Le mot faveur lui-même a une histoire intéressante : écharpe puis ruban donné par une dame à un chevalier comme marque de préférence (*Dictionnaire historique de la langue française*).

(6) ma source, peu claire, est :

http://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_%C3%A9rotique_moderne/P

(7) source : http://www.retifdelabretonne.net/imprimer.php3?id_article=67

(8) Édition de la Société des Anciens textes français, IV, p. 288.